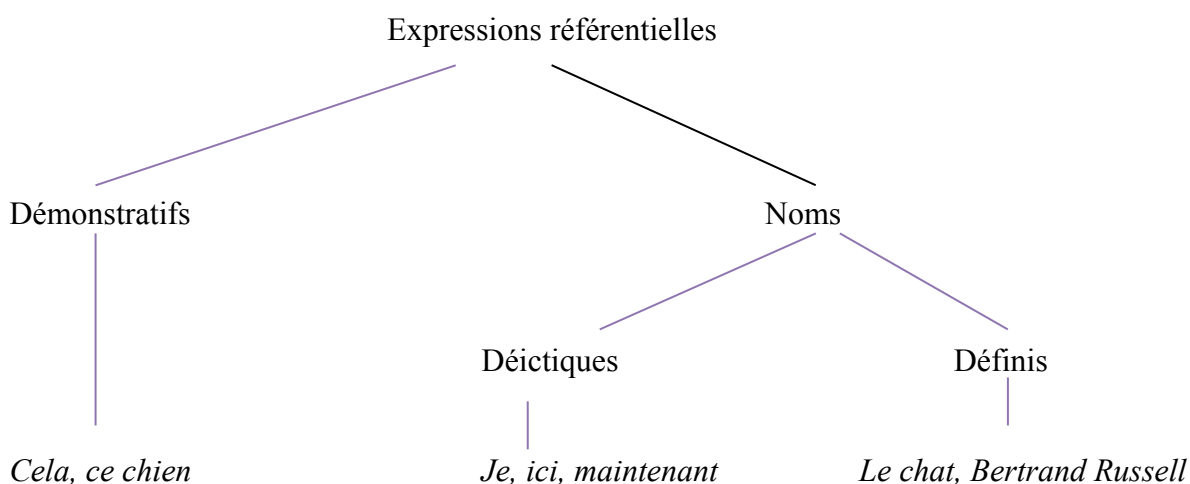


Typologie des expressions référentielles : déictiques, démonstratifs, définis

Francis Corblin
 Université Paris-Sorbonne et IUF
 Belgrade Avril 2015

Expression référentielle : destinée, si ses conditions d'emploi sont remplies à isoler un objet particulier pour une prédication. S'oppose aux quantificateurs et aux indéfinis.



- Attention aux rapports avec la grammaire et la morphologie, elles ne sont pas parfaites.
 - C'est un domaine où la terminologie utilisée par les auteurs est assez imprécise : par exemple on appelle démonstratif, dans certains ouvrages classiques aussi bien *ce chien*, que *je* ou *le chat*. La terminologie que j'utilise est plus restrictive.
 - Les principales sources de cette proposition de terminologie sont
 - les travaux de David Kaplan (1977) sur les démonstratifs ;
 - Les observations de Geach (1962) concernant ce qu'il appelle « simple acts of naming » ;
 - Mes propres travaux de 1987 sur l'opposition entre défini et démonstratif.
- Aucun des auteurs cités ne partage exactement le point de vue que je défends ici.

1. Noms Vs démonstratifs

Geach (1962) a été le premier à dire que les démonstratifs devaient être opposés à tous les autres termes référentiels. Et à avancer cette proposition pour le démonstratif au sens strict c'est à dire *that, this man*, et non pour les pronoms comme *he* ou le déictique comme *I*.

Appelons la classe complémentaire des démonstratifs des *noms*. On suit en cela l'usage de Geach.

En outre Geach donne un critère fort et simple pour justifier cette opposition celui de la nomination indépendante (*Simple act of naming*).

Je reviens en détails sur cette question dans un autre exposé, et je me contenterai ici d'exemples suggestifs.

A. Salutations et vocatif

Salut Fido
Salut chien
Salut le Chien
Salut, # ce chien

B. Etiquetage, légendes, titres

Le chien de Pierre
Chien de chasse
Fido
Un chien
Ce chien

C. Présentations :

Ma femme, un collègue
Pierre Durand, Simon mon fils
Pierre Durand, ce collègue

Geach ne dit pas pourquoi il en va ainsi, et j'ai proposé dans Corblin (1987), pour la première version) d'utiliser les travaux de Kaplan sur la notion de « démonstration » pour expliquer ce qui oppose le démonstratif et les noms.

L'idée est en somme la suivante : reconnaître une expression linguistique comme un démonstratif, c'est considérer que l'expression elle-même ne joue pas de rôle pour trouver le référent mais que celui-ci doit être fourni par une action concomitante, un pointage qu'on appelle une *démonstration*. C'est dire par exemple qu'il peut y avoir des démonstratifs qui sont totalement dépourvus de contenu sémantique comme *that*, que aucun contenu linguistique du démonstratif ne l'empêchera de désigner ce que pointe la démonstration.

Mon exemple de 1987 :

Ce lit fera l'affaire (en montrant le plancher du wagon)

Désignera le plancher. Le contenu linguistique du démonstratif apparaît comme une reclassification, éventuellement hyper subjective, et qui ne joue aucun rôle pour trouver la référence.

Je développe aussi, plus récemment, l'idée que les expressions linguistiques démonstratives sont juste un « accompagnement » linguistique d'un travail référentiel qui est fait en dehors d'elles.

Petites complications et précisions :

- il y a des démonstratifs sans démonstration explicite isolable. Je suppose alors que quelques caractéristiques de la situation jouent le même rôle.
- il y a des usages des noms avec une *démonstration* concomitante. Rien n'empêche d'utiliser une expression qui pourrait fonctionner sans démonstration, comme *Pierre* avec un pointage explicite :

Pierre (--> X) nous a aidés.

Le marquage linguistique du démonstratif :

- beaucoup de langues ont un marqueur explicite, même des langues qui n'ont pas d'article.
 - le marquage comme pour les autres catégories d'interprétation n'est pas bi-univoque.
- Par exemple : je soutiendrai que *ici* n'est pas un démonstratif.

2. Les noms : déictiques et définis.

Un Nom est une expression linguistique référentielle qui atteint son référent par l'intermédiaire d'une propriété de celui-ci.

Par exemple, un *nom* peut être utilisé comme légende d'un album photos :

- Pierre/Le jardin/toi/moi/ici/Le phare d'Alexandrie

Si cela est possible, c'est que la simple démonstration, le pointage sur un objet par sa représentation (album photos) et l'expression peut s'interpréter comme une relation entre un objet et un nom pour lui, c'est-à-dire une expression qui est en mesure d'atteindre l'objet dans un autre contexte que ce pointage. A ce titre l'ensemble fonctionne comme une proposition, et peut être vraie ou fausse. On peut corriger les légendes d'un album.

Si le démonstratif n'est pas possible c'est simplement qu'alors, le pointage sur l'objet s'interprète comme une référence à cet objet, et l'expression démonstrative comme accompagnement linguistique local.

Donc, épreuve positive : un nom s'utilise dans un « simple act of naming »

Epreuve négative : ce que j'appelle des noms, ce sont des expressions linguistiques qui n'exigent en aucune manière une démonstration (un acte concomitant pointant sur un objet).

On peut dire « ici », « moi », ou « Bertrand Russell » sans que l'interlocuteur exige de ma part un acte concomitant. Si c'est le cas, c'est qu'un nom consiste en une recette, une méthode pour trouver un référent qui n'est pas dépendante d'un pointage.

2.1 Les déictiques : *je, ici, maintenant.*

Leur propriété la plus remarquable est que ces expressions sont utilisables et interprétables dès qu'elles sont utilisées. Il n'y a aucune condition spéciale, rien à savoir de particulier, toute situation d'usage est appropriée.

Exemples contraires : ce que je propose d'appeler des définis.

Il a bu.

La fenêtre est brisée.

Heitor Villalobos n'aurait dû écrire que pour la guitare.

Pour chacune de ces expressions, des conditions spéciales sont requises pour un usage correct : il y a des situations où c'est approprié, d'autres non. Ce qu'on appelle des *présuppositions* dans certaines théories.

En revanche :

Je suis ici depuis un quart d'heure.

N'exige strictement aucune condition particulière pour être interprétable. Dans tout monde possible, cette phrase est interprétable et évaluable.

Quel peut-être l'élément-clé responsable de cet extraordinaire pouvoir et facilité d'usage ? Bien sûr le fait que ces termes n'ont d'autre présupposé que la tenue d'un discours qui les utilise parce qu'ils désignent des paramètres nécessairement fixés s'il y a discours. Un discours étant une action, comme toute action, il a un agent, et un lieu/temps d'occurrence.

Locuteur (d_i), Lieu (d_i), Temps (d_i)

S'il existe un discours d_i , il existe un locuteur, un lieu et un temps de d_i .

Pourquoi les déictiques sont-ils des noms : parce qu'ils sont associés à une recette pour déterminer un objet dès qu'ils sont prononcés. (ils ne dépendent pas d'une démonstration. Que cet objet change au cours du temps n'est qu'un aspect de leur fonctionnement.

Pourquoi sont-ils utilisables comme étiquettes, légendes de photos.

Parce que le fait de savoir que ce qu'on a représenté est le locuteur du discours qui a écrit la légende est une information utile pour la connaissance.

Parfois, c'est une information très faible. Sauf peut-être que ce qui est représenté a parlé à ce moment, donc est doué de langage.

Beaucoup de problèmes intéressants dans ce domaine. « Le terrier » de Kafka.

Utilisations démonstratives des déictiques.

Toute expression peut en principe s'utiliser avec une démonstration concomitante. En général la démonstration prime.

Certaines combinaisons sont très difficiles : *Je*

Très difficile de monter quelqu'un en disant : « Je vais me casser la figure maintenant. »

Compréhensible : le locuteur on sait qui c'est... »Je » colle à celui qui parle

Certaines combinaisons sont systématiques : *ici*

A tel point que *ici* est souvent pris pour un démonstratif.

NB : français *ici*, morphologiquement démonstratif.

Pourquoi ce n'est pas un démonstratif : il peut s'employer sans démonstration et dans n'importe quelle situation de discours.

Pourquoi il aime les usages démonstratifs : *ici* désigne l'espace où se tient le discours. Contrairement au locuteur, objet bien délimité, l'espace n'est pas un objet discret, mais une entité massive dont on distingue des portions par des repérages : autour d'un repère, entre deux repères, plusieurs repères.

- en l'absence de démonstration = l'espace autour du discours, de son locuteur, sans autre délimitation : « ici » = autour de moi, dans la salle, la ville, le pays...

- une démonstration, un pointage va donner un repère plus précis, identifier une zone plus précise de l'espace du discours ?

- discussion sur le temps : *maintenant* est un peu moins « élastique » que *ici*, quoique...

- Peu d'usages démonstratifs parce que le temps ne se voit pas et est donc difficile montrer.

2.2 Les définis : *lui, elle, la fenêtre, Bertrand Russell*

Rappel : comme les déictiques, ce sont aussi des noms. Utilisables dans un acte de nomination.

Cela les distingue des démonstratifs

Qu'est-ce qui les différencie des déictiques ?

Il y a des présuppositions particulières. En gros, alors que *je-ici-maintenant* sont bons et interprétables pourvu qu'il y ait discours, donc pour tout discours quelle que soit la situation et les connaissances des interlocuteurs sur la situation, les groupes nominaux définis ne sont utilisables et interprétables que si ils sont appliqués à des situations d'évaluation qui ont certaines caractéristiques particulières (inférables de ces expressions définies).

Ils ne sont pas associés au discours qui les utilise de manière essentielle. Ils désignent très facilement des objets ou portions d'espace-temps qui ne sont pas des paramètres du discours. D'où l'opposition entre situation d'énonciation (cf. déictiques) et situation d'évaluation (définis). Cf Kaplan.

Alors comment les définis peuvent-ils atteindre des objets (en gros, assurer que vous allez comprendre de quel objet particulier du monde je suis en train de dire quelque chose) ?

Il n'y a pas de démonstration (démonstratif)

Ce n'est pas un paramètre du discours (déictique)

Considérons des exemples :

As-tu fermé *la fenêtre* ?

Reconnaître qu'on a affaire à une *expression référentielle* signifie reconnaître que le locuteur entend parler d'un objet particulier du monde. Vs *As-tu réparé une fenêtre* ?

Donc que l'usage de cette expression permet à son interlocuteur de savoir lequel.

Reconnaître qu'on a affaire à un défini implique que le contenu de l'expression en elle-même est apte à me faire trouver de quel objet particulier il s'agit.

A. Si le contenu est un terme descriptif, comme « fenêtre », une propriété, comment le fait de satisfaire une propriété serait-il capable de faire trouver un objet particulier et une seul ?

Uniquement si je me place dans une circonstance d'évaluation où il y a une seule fenêtre. Cela suppose que j'accepte d'évaluer la phrase sur un domaine d'interprétation permettant à *fenêtre* d'isoler un objet.

Le fait que le locuteur procède ainsi indique que pour lui, je devrais être en mesure de trouver à quel domaine il fait allusion.

NB : ces domaines ne sont pas essentiellement liés à la situation de discours. Le défini désigne in abstentia.

Exemple : Si mon épouse me demande cela dans la pièce où nous sommes en ce moment, elle parle plus vraisemblablement de la pièce de notre maison que nous venons de quitter que de la salle où nous trouvons.

Le point est donc : j'utilise un domaine d'interprétation où il y a une seule fenêtre et que tu devrais être en mesure de trouver lequel.

Comment interprète t-on « la fenêtre » dans un album photo.

B. Si le contenu n'est pas un terme descriptif, comme *Bertrand Russell*.

Cf. La discussion sur les noms propres privés de sens (Kripke) et sur leur statut de *désignateur rigide*. Un individu et un seul dans tout monde possible.

Donc ce n'est pas ici le contenu descriptif qui opère.

Cependant : il y a bien présupposition, je ne peux pas interpréter n'importe quel nom propre. En gros il faut que j'aie été témoin ou acteur de son usage. Le nom propre est interprétable si et seulement si je l'ai déjà rencontré, et si je sais qu'il est en usage dans ma communauté. Cf. la théorie des chaînes communicatives de Kripke.

2.3 Usage démonstratif des définis.

Rien n'empêche d'utiliser un défini avec un pointage concomitant :

(--> X) Le chat

Il n'est pas sûr que le pointage identifie l'individu. Peut-être est-ce le domaine d'interprétation. Mais au fond, rien n'empêche de « doubler » un défini.

(-->) Veran

Mais il semble bien que la démonstration ne joue pas le même rôle que pour un démonstratif